



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 24 octobre 2025

Aménagement à 2x2 voies de la RN 141 : Mise en circulation du nouveau tronçon entre Roumazières-Loubert et Exideuil-sur-Vienne

La préfecture de la Charente annonce la mise en circulation, le jeudi 30 octobre 2025 à partir de 11 heures, d'un nouveau tronçon à 2x2 voies de la RN 141, entre Roumazières-Loubert et Exideuil-sur-Vienne.

Une étape majeure pour la sécurité et l'attractivité du territoire charentais

Long de 12 kilomètres, ce nouvel aménagement en tracé neuf relie la déviation de Chabanais à l'entrée ouest de Roumazières-Loubert. Il permettra de fluidifier le trafic, notamment en détournant celui des poids lourds, tout en améliorant la sécurité routière et le cadre de vie des riverains.

Un projet au service de la sécurité et du cadre de vie

Ce nouvel axe vise à détourner le trafic de transit des zones urbanisées, réduisant ainsi les nuisances sonores et les émissions polluantes. Il favorisera également la reconquête des espaces de vie locale, au bénéfice des habitants et des transports collectifs. Les inspections de sécurité réglementaires préalables à la mise en service ont été menées avec succès et les derniers ajustements identifiés sont en cours d'achèvement pour garantir une mise en service optimale.

Une opération pilotée par les services de l'État et leurs partenaires

- L'opération a été pilotée par la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement DREAL Nouvelle-Aquitaine, maître d'ouvrage pour le compte de l'État et par délégation du préfet de région.
- La maîtrise d'œuvre des travaux a été assurée par la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest (DIRCO).
- Les opérations ont mobilisé plusieurs groupements d'entreprises : le groupement mené par Guintoli pour les travaux de terrassements et de chaussées, celui mené par PASS pour les équipements de la route et enfin Aximum pour la signalisation.

Un investissement structurant pour la Charente

Inscrite au Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2022 et 2023-2027, cette opération représente un investissement total de 151,6 millions d'euros, cofinancés par : l'État (60 %), le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine (22 %) et le Conseil départemental de la Charente (18 %).

Pour le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Étienne GUYOT : « Cet aménagement améliore concrètement la sécurité des usagers et la qualité de vie des riverains. C'est une réalisation exemplaire de coopération entre l'État, la Région et le Département, au service de l'attractivité de nos territoires. »

Pour le président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Alain ROUSSET : « Bien que la compétence des routes nationales ne relève pas de la Région, la Nouvelle-Aquitaine soutient ce projet au titre du Contrat de Plan État-Région. La mise en service de ce nouveau tronçon de la RN 141 contribue à renforcer la sécurité et l'attractivité du territoire charentais, et participe surtout au désenclavement de Limoges et de la Haute-Vienne. »

Pour le président du Conseil départemental de la Charente, Jérôme SOURISSEAU : "Avec la mise en service de ce nouveau tronçon à 2x2 voies, nous renforçons la sécurité des usagers et améliorons la fluidité des déplacements sur un axe essentiel pour notre département. Cet aménagement représente bien plus qu'une amélioration de la circulation : c'est un investissement qui contribue à rapprocher les territoires, soutenir l'activité économique et renforcer l'attractivité de la Charente."

Pour en savoir plus

Les usagers peuvent consulter les informations actualisées relatives à la circulation et à l'exploitation de la RN 141 sur le site de la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest :

www.inforoute-dir-centre-ouest.fr